



Juillet
Août
2025

Tréport

Magazine n°223



Des lycéens généreux

Édito

par Laurent Jacques, Maire

Madame, Monsieur,

Les années se suivent et se ressemblent. À l'approche de l'été, nos dirigeants semblent s'étonner de la hausse des températures et de l'augmentation des épisodes caniculaires. Ils paraissent surpris des conséquences de ces phénomènes sur les urgences hospitalières. Il ne faut pourtant pas être doué pour les arts divinatoires pour savoir que la crise climatique n'en est qu'à ses débuts et que, dans un pays où les politiques publiques des dernières années a mis à mal le système de santé, le problème ne va pas s'arranger seul.

Les collectivités territoriales n'ont pas le pouvoir d'influer sur le nombre de médecins formés, sur leur répartition, sur les moyens octroyés à l'hôpital. Alors que les élus locaux sont confrontés à la détresse, parfois même à la colère légitime, des administrés ne parvenant pas à trouver le soignant dont ils ont besoin, ils doivent se démener pour trouver des solutions qui, à défaut de résoudre le problème, pourront l'atténuer.

Les problèmes liés à la santé vont en augmentant avec l'âge. Là encore, inutile d'avoir fait de hautes études pour le savoir. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous nous sommes battus, et nous nous battons encore, contre la réforme conduisant à reporter l'âge de la retraite. Là encore, se sont les plus modestes qui sont les plus pénalisés. S'il ne faut pas sous-estimer la pénibilité, notamment mentale, des emplois les mieux rémunérés, il est évident que les plus touchés sont, le plus souvent, les travailleurs soumis à des tâches physiques. Selon l'INSEE, l'espérance de vie sans incapacité dans notre pays est de 63,6 ans

pour les hommes et de 64,2 ans pour les femmes. Ces chiffres représentent une moyenne et ils sont bien plus faibles dans les catégories les plus modestes.

Au prétexte d'équilibrer les comptes, on use les corps et les esprits jusqu'à la corde. L'équilibre des caisses de retraite est un enjeu, mais d'autres solutions existent. Le prétendu «conclave», triste spectacle qui se joue depuis des mois sur ce sujet, ne laisse aucune place à la vraie solution : mettre à contribution ceux qui en ont les moyens.

La «taxe Zucman» en est une. Appliquée aux détenteurs d'un patrimoine de plus de 100 millions d'euros, elle vise à instaurer un impôt minimum de 2 %. 20 milliards de recettes pourraient être générées. Voilà de quoi financer les hôpitaux, abonder les caisses de retraites. Mais cette taxe reste pour le moment dans les cartons. La faute à la droite qui a voté contre, et au Rassemblement National qui s'est abstenu, condamnant ainsi cette mesure pourtant juste.

Cordialement


Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières) le mercredi de 9 h à 11 h 30 et sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY
(culture, fêtes et cérémonies) sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,
(environnement, cadre de vie) sur rendez-vous.

Rachid CHELBI,
(logement, affaires sociales, RSA, famille) sur rendez-vous.

Mélanie DELGOVE
(voirie, stationnement, circulation) sur rendez-vous.

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray
Directeur de publication : Laurent Jacques - Hôtel de Ville - 76470 Le Tréport
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 32 14 07 54
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand - CS 70001 - 76470 Le Tréport
mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



Infos pratiques

Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale : (C.C.A.S, pôle d'aide et d'accompagnement à domicile, pôle action sociale). Ce service est ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous le matin de 8 h 30 à 12 h; du lundi au vendredi avec ou sans rendez-vous de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire :

02 35 50 55 21

Location de salles et de cabines de plage : 02 35 50 55 35

Service culturel : 02 35 50 55 31

Police municipale : 02 35 50 55 34

Élections : 02 35 50 59 42

Urbanisme : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 7 h 45 à 12 h 45 : 02 35 50 55 25

École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Accueil Brossolette : 02 35 86 45 24

Petit Navire : 02 35 86 55 93

Médiathèque

Jusqu'au 30 août, les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Mercredi, jeudi et vendredi de 10 h à 17 h 30
Samedi de 10 h à 13 h.

Numéros utiles

Maison de retraite :
02 35 86 27 89

Énédis dépannage :
09 726 750 76

École Ledré Delmet Moreau :
02 35 86 27 66

Gendarmerie :
02 35 86 14 66
ou 17

GrDF dépannage :
0 810 433 076

Collège Rachel Salmona :
02 35 50 56 10

Sapeurs-pompiers : 18

Assainissement 24h/24 :
02 35 17 60 30

Lycée Le Hurle Vent :
02 35 86 80 77

CAF :
25 avenue
des Canadiens
0 810 25 76 80

Sous-préfecture de Dieppe :
02 35 06 30 00

Espace l'Ancrage :
02 27 28 06 50

École Nestor Bréart :
02 35 86 11 43

SVP Juridique

Vous avez une question d'ordre juridique ? Vous cherchez une réponse dans le domaine du logement, de l'emploi, des assurances, de la consommation ? La Ville du Tréport vous invite à interroger SVP Juridique.

Vous pouvez contacter cette société

du lundi au vendredi de 9h à 19h au 02 38 79 00 56. Indiquez le code MIS09 et posez votre question. Des dizaines d'experts sont à votre écoute pour vous répondre.

Ce service est financé par la Ville du Tréport. Prix d'un appel local.

Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).

Pour tout renseignement concernant les déchetteries et la collecte des déchets, merci de contacter la CCSV au 02 27 28 20 87.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant : Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

État civil

Naissances

Lyana DUBOS
Marceau ÉLIE
Noor ZOUADA

La liste des nouveau-nés est publiée en fonction des renseignements communiqués par les mairies des lieux de naissance.

Mariages

Audrey Jardillet et Cyriaque GOSSELIN

Décès

Thérèse PAUL née DESSAINT
Françoise DATOUR née NAUDET
Marcel ROMAIN
Alain TESSIER



C'est la fête avec l'Ancrage

Vous voulez faire la fête et mettre des couleurs dans vos vies ? Rejoignez l'Ancrage le **samedi 19 juillet**, de 14 h à 18 h pour une grande journée festive dans le cadre de l'action «Terrasses aller-retour».

Cette journée sera ponctuée par une **déambulation en couleurs**, de l'Ancrage au terrain de sport du collège en passant par l'école maternelle, la placette et l'esplanade du funiculaire, avec les échasses et les percussions animées par Le Carcahous, les arts du cirque des Saltimbanques de l'Impossible et toutes celles et ceux qui se sont initiés depuis le mois de février. Cette fête des couleurs s'achèvera sous le chapiteau du cirque avec spectacle et restauration festive.

Concert des Vents Marins



Étudiants des conservatoires supérieurs de musique de France et d'Europe, portés par l'envie de partager la musique classique et les pièces qui les passionnent, ils sont à l'origine de la formation «**Les Vents Marins**» qui donnera plusieurs concerts dans la région au début du mois de septembre. Le premier est programmé à l'église Saint-Jacques **mercredi 3 septembre à 19 h**. Entrée libre.

Tout au long de l'été...

- Retrouvez le **quai piéton**, chaque mardi, toute la journée, quai François 1er, jusqu'au 26 août inclus.
- Le **marché artisanal** se déroule chaque jeudi, à partir de 16 h 30, dans le quartier des Cordiers, jusqu'au 28 août inclus.
- Les amateurs de danse ont rendez-vous le mardi et le jeudi au Forum pour la **guinguette**, de 16 h à 18 h 30. Séance exceptionnelle le 22 août de 14h30 à 19h.
- Des **expositions artistiques** sont présentées au Forum de la plage tout au long de l'été. Les artistes s'y succèdent jusqu'au 31 août. Ces expositions sont visibles de 15 h à 19 h.
- Le Forum s'anime le samedi avec un concert. L'accès est gratuit et ouvert à tous :

19 juillet

26 juillet

02 août

16 août

23 août

Swing Machine

Les crieurs de toit

La bande à Gaston

Les Frenchies

Angelo et Diba à 16 h et 18 h

Retrouvez toutes les animations sur www.ville-le-treport.fr rubrique «Agenda» et suivez-nous sur Instagram et Facebook Ville Le Tréport.

Magic System au Tréport le 8 août



Rendez-vous place de la Batterie **vendredi 8 août à 21 h** pour le Grand Concert de l'Été organisé par la Ville du Tréport, en partenariat avec le Casino Joa et le Camping Paradis Les Boucaniers.

Cette année, on va danser, on va chanter avec Magic System. L'accès à ce concert est gratuit, ouvert à tous et sans réservation. Renseignements au service culturel municipal au 02 35 50 55 31/35.

Fête des associations

C'est au gymnase Robert Célérier que les associations tréportaises se rassemblent le **samedi 13 septembre**. Déjà membre d'un club ou désireux de vous renseigner ? C'est là-bas qu'il faudra vous rendre pour rencontrer tous les bénévoles.

Courses des Trois Villes



C'est au Tréport que seront centralisés cette année les départs et arrivées des courses et marches de trois villes prévues le **21 septembre**. Pour cette 44^e édition de la manifestation organisée par le COB Athlétisme, neuf épreuves sont proposées, de la plus courte avec 250 m pour les enfants nés en 2020 et 2021, à la plus longue avec le semi-marathon. Toutes les inscriptions se font uniquement en ligne sur www.cob76.fr. Elle sont enregistrées jusqu'au 18 septembre à 23h59 (aucune inscription sur place). Attention : le nombre de dossards est limité à 1500. Ne tardez pas à vous inscrire !

Lycée Le Hurle-Vent

Quel talent !

Quand des professionnels unissent leurs talents, cela donne souvent de beaux résultats. La preuve en a été donnée en juin dernier sur le quai.



La famille Laurent, à la tête du bateau «Le P'tit Célestin» a offert une partie du produit de sa pêche au lycée le Hurle-Vent. L'équipe pédagogique et les élèves de la section cuisine ont aussitôt vu l'opportunité de sortir le food truck de l'établissement. Les agents du Centre Technique Municipal se sont chargés de son acheminement et l'ont installé à côté de l'étal du pêcheur pour permettre aux élèves de cuisiner devant le public. Résultat : de délicieuses bouchées de chien de mer, un poisson trop peu connu, déglacé au cidre d'Orléans avec ses légumes confits. Par cette belle matinée, les clients du marché ne se sont pas fait prier pour goûter. Le public a été servi gratuitement et pouvait faire un don. Les bénéfices ont été entièrement reversés aux Restos du Cœur.

Kahl-Burg

Une galerie sécurisée

Depuis le début du mois de juin, la Ville du Tréport a entrepris des travaux de sécurisation à l'intérieur des galeries du Kahl-Burg. Des études ont été menées pour déterminer les actions à mettre en place pour pouvoir sillonner les galeries en toute sécurité jusqu'au canon, un espace jusqu'alors interdit au public. Ces travaux ont également pour objectif de veiller à la préservation de l'habitat des chauve-souris, nombreuses à passer l'hiver et à se reproduire dans ces galeries. Les travaux sont d'ailleurs menés actuellement, au profit de l'absence de ces petits mammifères qui seront de retour dès la fin de l'été.



Ces travaux permettront au public d'accéder au canon.



Des travaux rue Ravel

Un aspirateur géant a été utilisé rue Maurice Ravel à la place d'une pelleteuse pour déblayer les tranchées. Cet outil plus délicat évite de créer des dommages sur les différents réseaux. Il est donc tout indiqué pour ce chantier mené par la Ville du Tréport. Il a pour but de dissimuler les réseaux de téléphonie, d'électricité et d'éclairage public. À la suite, c'est la rue Camille Saint-Saëns qui bénéficiera des mêmes travaux. Au terme de ce chantier, ce sont de nouveaux candélabres qui seront installés sur ces deux axes avant une réfection complète de la voirie.



La voirie refaite avenue Gounod

Après la dissimulation des réseaux aériens l'an dernier, les travaux se sont poursuivis avenue Gounod depuis le mois de mai. Cet axe bénéficie d'une réfection complète de la voirie. La fin du chantier est programmé d'ici la mi-juillet.



Dites-le avec des fleurs

Juste avant l'été, les agents du Centre Technique Municipal installent dans les jardinières et les suspensions des espaces publics toutes les fleurs qui donnent de la couleur aux rues de la cité.

Les fresques rénovées

AVANT



APRÈS



Après un nettoyage complet réalisé par les agents du Centre Technique Municipal, Boris Veyret, artiste peintre spécialisé dans les réalisations murales, a entrepris la rénovation des fresques de la rue de l'Anguinerie, réalisées en 2001 par Paule-Adeline Vieillescazes. Elles représentent des scènes de la vie tréportaise.

Des solutions à l'échelle locale

Le Pacte de lutte contre les déserts médicaux a été lancé par le gouvernement il y a quelques semaines. Mais sur le terrain, ce sont les élus locaux qui doivent trouver des solutions

Depuis de nombreuses années, les gouvernements parlent des déserts médicaux. Pendant ce temps, sur notre territoire comme dans de nombreux autres secteurs du pays, chacun vit et subit cette situation. En avril dernier, un «Pacte de lutte contre les déserts médicaux» a été présenté par le Premier Ministre et quatre de ses ministres. En théorie, ce gouvernement se saisit du problème. Dans la pratique, rien de concret n'est prévu.

À la maladie, à la souffrance, à la détresse, le gouvernement répond statistiques, indicateurs et calendrier électoral. Pendant ce temps, dans de nombreuses régions, maires et présidents de communautés de communes rivalisent d'ingéniosité pour attirer les professionnels de santé, dont certains n'hésitent pas à monnayer chèrement leur venue. La surenchère est vaine puisque les soignants sont trop peu nombreux pour satisfaire toutes les demandes.

Sur le secteur des Trois Villes Sœurs, ce sont 10 à 12 % des administrés qui n'auraient pas de médecin traitant, sans compter ceux qui, même s'ils en ont un, peinent parfois à décrocher un rendez-vous. Contactée par un dentiste officiant actuellement en région parisienne, la Ville du Tréport facilite actuellement son installation. Elle pourrait être opérationnelle cet automne.

Le medicobus

La réfection du cabinet médical de l'avenue Paul Paray, soutenue financièrement par la Ville, et le volontarisme des praticiens en place ont permis de trouver un remplaçant au médecin qui vient de partir en retraite et un «médecin junior» arrivera d'ici peu.

Le Medicobus, un dispositif initié par l'association Appui Santé Caux-Bray-Albâtre, devrait désormais faire étape au Tréport, chaque vendredi, là encore dès l'automne. Les patients (prioritairement ceux qui n'ont pas de médecin traitant) seront accueillis dans un cabinet aménagé au sein de la Maison des Services, à côté de la salle polyvalente. Ils seront reçus par un assistant médical avant de rencontrer un médecin. Ce sont une dizaine de praticiens, récemment retraités, qui assurent les permanences. Le dispositif est soutenu par l'Agence régionale de Santé.

Enfin, des généralistes et des spécialistes, actuellement en fin de formation, ont manifesté leur souhait de s'installer au sein d'une



Avec le Medicobus : Une journée de consultations chaque semaine.

Maison de santé sur notre secteur. Sa construction est prévue à côté du futur hôpital à Eu.

On l'aura compris, ces mesures ne résoudront pas tous les problèmes de santé, car les moyens d'action sont réduits et que les politiques publiques ont été défaillantes et ont manqué de vision à long terme. Mais ils représentent néanmoins des avancées concrètes.

Et aussi...

Prendre soin de la santé de ses concitoyens, c'est les aider à trouver un praticien, mais cela passe aussi par bien d'autres actions.

La Ville du Tréport favorise la pratique du sport, dont on sait qu'elle est bénéfique pour chacun. Aide financière et technique aux associations sportives, mise à disposition d'équipements en accès libre, organisation d'animations sont autant d'éléments qui vont dans ce sens.

La Communauté de Communes est également à l'origine de plusieurs initiatives, notamment par le biais du centre O2S, qui propose des séances de remise en forme, un accompagnement des soins oncologiques ou encore des ateliers nutrition et des programmes «sport-santé». La C CVS met également à disposition le Transport à la Demande, qui permet à chacun, gratuitement, de se déplacer et de se rendre à ses rendez-vous médicaux ou de bien-être.

Par ailleurs, la Ville du Tréport travaille à la mise en place d'une mutuelle communale. Un essai avait été mené il y a quelques années, mais il n'avait pas été à la hauteur de nos espérances. Les enseignements ont été tirés et une proposition particulièrement adaptée aux retraités et aux demandeurs d'emploi, leur permettant d'accéder à une complémentaire santé au meilleur tarif, sera présentée prochainement.

L'esplanade à l'heure estivale

Une exposition et des kiosques, l'esplanade affiche un nouveau visage tout au long de l'été.

L'esplanade prend des allures estivales. Pour la rendre plus dynamique, plus attractive, la Ville a mis en place deux nouveaux dispositifs.

Trois chalets ont été installés. Des artisans locaux y ont pris place. Ils seront plusieurs à se relayer tout au long de la saison pour

vous proposer leurs productions chaque jour.

Une exposition est également présentée. C'est Dominique Féron, alias Ulterior Photos, qui y présente le fruit de son travail. Il a sélectionné 139 de ses plus beaux clichés tréportais et vous les présente par

thèmes. « Nous sommes ravis de mettre Dominique en valeur et de contribuer à faire connaître le plus largement possible tout son talent. Il sait si bien représenter notre station sous ses différents aspects », notait Laurent Jacques lors de cette inauguration.



École de musique

Rejoignez les musiciens

Le public réuni salle Reggiani à l'occasion de l'audition de l'école de musique a pu apprécier tout le talent des professeurs et des élèves. Chacun a pu constater les progrès réalisés, parfois au terme d'une seule année de cours.

Voilà de quoi donner l'envie aux jeunes et aux moins jeunes de rejoindre dès la rentrée l'école municipale de musique Paul Paray.

Les inscriptions et ré-inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 auront lieu :

mardi 2 septembre de 17 h 30 à 19 h
mercredi 3 septembre de 17 h 30 à 19 h
jeudi 4 septembre de 17 h 30 à 19 h

L'inscription se fait directement à l'école de musique, 6 rue Alexandre Papin. Pour réduire le temps d'attente de chacun, il

est possible de télécharger et de remplir la fiche administrative sur le site de la Ville du Tréport <https://www.ville-le-treport.fr/ecole-de-musique-et-de-danse>

Rappelons que cette école associe le loisir et la détente à une formation solide de musicien amateur. Tout au long de l'année, des concerts sont offerts par les élèves de l'école dans différents lieux de la ville où ils ont le plaisir de vous faire découvrir leurs progrès.

Cette école municipale a pour priorité le bien-être de l'enfant. Ils sont accueillis à partir de 4 ans au jardin musical et à partir de 6 ans pour l'apprentissage d'un instrument et du solfège.



Une seule année de pratique du saxo, et déjà une belle prestation.

Si vous êtes adulte, que vous soyez novice en musique ou que vous disposiez déjà de bases plus ou moins solides dans la pratique d'un instrument, l'école de musique Paul Paray vous accueille également avec plaisir.



Chorale

Les écoliers donnent le «La»

Tous les élèves de l'école Ledré-Delmet-Moreau sont montés sur la scène de la salle Serge Reggiani au cours de deux soirées. Les familles ont ainsi pu apprécier le travail fourni en classe avec les enseignants et Isabelle Dumesnil, intervenante musicale.



La voile *pour les écoliers*

Les élèves de CM1 bénéficient de cours de voile offerts par la Ville.

Les enfants qui se dirigent spontanément vers l'école de voile ne sont pas très nombreux. C'est d'autant plus dommage que la ville dispose d'une école agréée par la Fédération Française de Voile et qu'il semble logique de les voir appréhender ce sport dans une station balnéaire. Chaque année, les élèves de CM1 bénéficient ainsi d'une initiation dispensée à l'école Sensation Large. Au cours des cinq séances qui leur sont proposées, les élèves apprennent les rudiments à bord d'un Optimist et se voient remettre leur Passeport Voile.



Écrans : Attention, danger !

Comme chacun le sait, passer trop de temps sur les écrans peut être préjudiciable. Des études récentes prouvent qu'il y a tout lieu d'être inquiet lorsque cette utilisation concerne les enfants, dont le cerveau est en cours de formation. L'équipe pédagogique de l'école LDM a sollicité deux intervenantes de l'espace socio-culturel L'Ancre pour sensibiliser les élèves à ce sujet. Devant les écoliers de CP, de CE1 et de CE2, elles ont évoqué les émotions provoquées par les écrans, les effets sur l'organisme, le plaisir que l'on peut en retirer, mais aussi les risques et les solutions à apporter.



Ça roule !

Ça roule pour les élèves de CM2 de l'école Ledré-Delmet-Moreau. L'année dernière, ceux qui n'avaient pas l'habitude d'enfourcher un deux-roues ont commencé à faire du vélo. Tous ont ensuite suivi les séances du programme «savoir rouler à vélo». Il a pour but de permettre à chacun d'évoluer dans le respect des règles et en sécurité. «C'est important, notamment pour celles et ceux qui utiliseront ce moyen de locomotion pour se rendre au collège à la rentrée», explique Stéphane Cavalier, directeur de l'école. Au début du mois de juin, ils ont réalisé une première sortie en groupe, avant de partir bientôt pour une journée complète. Ils sont encadrés par les enseignants, des bénévoles du COB et quelques parents qui ont passé leur agrément pour cette activité.





Le CMJ

ravive la flamme

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes du Tréport et leurs homologues Eudois se sont rendu à Paris pour une journée exceptionnelle à la fin du mois de mai.

Au programme de cette sortie, la visite du Mémorial des Martyrs de la Déportation, du Musée National de la Marine et la participation solennelle à la cérémonie du Ravivage de la Flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe. Cette journée restera gravée dans les mémoires de nos jeunes qui ont pu être associés à une cérémonie organisée chaque jour depuis le 11 novembre 1923.



Des calculatrices pour les CM2

Tous les élèves scolarisés en classe de CM2 au Tréport ont reçu une calculatrice de la part de la municipalité. «Cet outil vous sera utile durant toutes vos années de collège. Il évitera aussi une dépense à vos parents, car c'est le modèle recommandé par l'Éducation Nationale pour la suite de vos études», notait le Maire qui, entouré de Christine Lavacry, Frédérique Chérubin-Quennesson et Philippe Vermeersch, adjoints, n'a pas manqué de leur souhaiter de bonnes vacances avant la découverte du collège.



Le lycée rencontre la maternelle

C'est en qualité de voisins du quartier que les élèves de 3ème Prépa-Métiers du lycée Le Hurle-Vent sont venus rendre visite aux enfants de l'école maternelle Nestor Bréart. Les écoliers ont écouté des histoires racontées par les élèves de 3e, avant que ces derniers ne leur proposent un goûter qu'ils avaient confectionné.

Halle à marée

Un outil pour les pêcheurs

Le Département de Seine-Maritime a inauguré la halle à marée. Le poisson local y est attendu d'ici la fin du mois de septembre.

C'est le Département de Seine-Maritime qui a piloté ce projet dont l'ambition est d'apporter un service appréciable aux pêcheurs, par ailleurs malmenés par certaines réglementations et par l'arrivée prochaine d'un parc éolien, malgré le combat sans faille mené par les élus locaux depuis quinze ans. Cette halle à marée est directement reliée informatiquement à la criée de Fécamp. Elle doit permettre aux pêcheurs qui le souhaitent d'y débarquer les produits de la mer, évitant ainsi des allers-re-



C'est Bertrand Bellanger, Président du Département, qui a coupé le ruban.

La Falaise qui rougit

Un régal pour les papilles

Avec leur café-boutique installé au sommet de la falaise, à côté de la gare haute du funiculaire, Pauline et Valentin Dennetière, créateurs de « La falaise qui rougit », offrent un lieu incomparable aux épicuriens.

Les personnes désireuses de découvrir le meilleur de la gastronomie normande y trouvent les conserves artisanales de l'enseigne, ainsi que des boissons, sandwiches, desserts et autres produits mettant en avant le savoir-faire des producteurs normands.

Il est possible d'emporter ses emplettes ou de profiter de la terrasse avec une vue imprenable sur la mer pour les déguster immédiatement.

« La falaise qui rougit » vous accueille du mercredi au dimanche, de 11 h à 19 h.

Notre article complet à ce sujet est à lire ici :



Stéphane Savoye, directeur, explique le fonctionnement de la structure.

tours depuis d'autres ports, économisant du temps, du carburant et réduisant l'impact écologique. Le poisson sera conditionné en caisses et réfrigéré au Tréport. Les étiquettes seront éditées sur place. Les clients (mareyeurs, poissonniers, restaurateurs), pourront acheter la marchandise en ligne et viendront la récupérer ici. Laurent Jacques, Maire et conseiller départemental, ne manquait pas de saluer les efforts consentis par le Département pour mettre en place ce nouveau service. « Il s'inscrit dans une démarche de longue haleine. Avec la criée, le port du Tréport, dont les quantités débarquées étaient déjà conséquentes, devient véritablement un port de débarquement », déclarait-il.

Le Maire ne manquait pas d'encourager les instigateurs de ce projet à faire des efforts pour encourager les pêcheurs à utiliser ce service : « J'appelle à un dialogue continu et régulier entre le Département, via le Syndicat Mixte des Ports de la Seine-Maritime, et les pêcheurs pour qu'ensemble soit construite l'usage de cet équipement. Nous savons que le prix au kilo restera un facteur déterminant pour son acceptation, mais je fais confiance à Stéphane Savoye pour trouver les bonnes filières ».

Notre article complet à ce sujet est à lire ici :



Pauline et Valentin Dennetière vous attendent en haut du funiculaire.

Les vitraux

mis en lumière

La Paroisse et la Ville se sont associées pour éditer un livret portant un éclairage sur les vitraux de l'église Saint-Jacques, dont la restauration a été engagée il y a sept ans.

Le lecteur de cet ouvrage est invité à porter sur les vitraux un regard artistique, touristique ou spirituel, selon son inclination. Informations sur leur signification, anecdotes sur leur financement, intérêt porté sur un détail, ce livret, s'il est petit, n'en est pas moins très riche. Il est disponible à la vente au prix de 5 euros à l'église, au secrétariat de la paroisse à Eu, à la médiathèque du Tréport et en mairie du Tréport.

Notre article complet à ce sujet est à lire ici :



TAD

15 arrêts au Tréport

Le Transport À la Demande proposé par la Communauté de Communes des Villes Sœurs évolue pour mieux répondre aux attentes des usagers.

Au Tréport, ce sont 15 arrêts qui sont répartis sur toute la commune. Et ce service est toujours gratuit et ouvert à tous.

Il suffit de réserver son trajet sur l'application dédiée, via le site internet de la Communauté de Communes ou tout simplement en appelant le 02 32 18 40 70 où tous les renseignements pratiques vous seront donnés.

Notre article complet à ce sujet est à lire ici :



EPR de Penly

Pourquoi pas vous ?

Un forum destiné aux 16-25 ans a été organisé au Tréport. Cette opération a permis aux jeunes de se renseigner sur les possibilités d'emploi offertes par le grand chantier de l'EPR2 de Penly.

L'EPR, ce seront plus de 10 000 salariés au plus fort des travaux, autant de possibilités de formations et d'emplois pour les habitants du secteur, jeunes, mais aussi moins jeunes.

Vous voulez profiter des opportunités ? C'est maintenant ! Les moins de 25 ans sont invités à se renseigner à la Mission Locale et les plus de 25 ans seront orientés par l'agence France Travail.

Notre article complet à ce sujet est à lire ici :



Néméra

joue la carte locale

La société Néméra s'étend sur un nouveau site, à quelques kilomètres de l'usine historique du Tréport, sur le Parc Environnemental d'Activités Bresle Maritime. Le groupe a fait le choix du maintien et de la création de l'emploi dans la vallée de la Bresle.

Pourtant, ce dossier paraissait mal engagé. « Cela fait dix ans que nous sommes dessus. Avec Sébastien Jumel, nous nous sommes battus pour que cette création puisse avoir lieu au Tréport, à côté de l'usine historique, comme le souhaitait la direction. Mais l'État n'a jamais cédé et nous avons eu une grosse crainte : que Néméra parte loin de la vallée », se souvient Laurent Jacques.

En effet, le terrain a été classé inconstructible et les efforts de l'entreprise pour assurer la lutte contre les inondations n'y ont rien fait. Le Maire du Tréport a alors sollicité le Président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs et l'a pressé

Expression des groupes municipaux

Élus communistes et républicains

La saison estivale est officiellement lancée au Tréport. Fidèle à notre identité de station balnéaire populaire, l'équipe municipale s'engage chaque année à proposer des animations gratuites et accessibles à tous.

Parmi elles : une exposition de splendides clichés sur l'esplanade, des concerts gratuits chaque samedi au forum, ou encore le grand concert de l'été, pour lequel nous accueillerons Magic System le 8 août.

C'est un principe clé de notre action municipale que nous n'abandonnerons jamais : que chaque Tréportais et chaque visiteur puisse vivre un été festif, riche en animations et sans se soucier des contraintes économiques qui pèsent sur de nombreux ménages.

Être une ville populaire, ce n'est pas proposer moins, c'est proposer mieux, pour le plus grand nombre. C'est avec fierté que nous portons cette ambition.

L'année prochaine, nous fêterons les 90 ans des congés payés mis en place par le communiste Ambroise Croizat. Faisons honneur à cette conquête sociale majeure.

Laurent Jacques, pour le groupe



La pose de la première pierre. Rendez-vous en juin 2026 pour l'inauguration.

de l'aider à trouver une solution. Un terrain sur le Parc d'Activités Bresle Maritime a pu être trouvé. Il était suffisamment vaste pour accueillir le nouveau bâtiment de 6000 m².

L'aspect environnemental a été mis en avant avec le boisement prévu des abords du site dès la fin du chantier dans un an et l'installation de panneaux solaires pour la production électrique.

Mais c'est le volet social qui prend le pas dans ce dossier. Non seulement les emplois du site tréportais sont maintenus, mais ce sont cent nouveaux postes qui vont être

créés pour le bon fonctionnement du nouveau site. Le marché de cette entreprise, spécialisée dans la fabrication de dispositifs de distribution de médicaments est en constante évolution.

Notre article complet à ce sujet est à lire ici :



Élus socialistes et républicains

Les extrémistes de tous bords font sans vergogne feu de tout bois. La Croix de Pierre vandalisée, ils crient sans savoir à la haine religieuse. Sur un autre registre, certains qui n'ont peut-être jamais mis les pieds au Tréport dénoncent une plage polluée alors que nos eaux de baignade sont excellentes depuis plusieurs années grâce à nos efforts. Loin de ces extrémistes, avec la majorité municipale, nous gérons la ville dans l'intérêt de tous, que l'on soit habitants des quartiers périphériques ou du centre-ville. Habitants, résidents secondaires ou touristes, tous participent au développement économique, solidaire et responsable de notre belle cité portuaire. Chacun peut constater l'évolution : une vie associative dynamique, une animation de qualité quelle que soit la saison, notre plage déclarée deuxième préférée de la Seine-Maritime. Des projets de longue haleine sont en train d'émerger : port d'avenir avec le Département, réhabilitation du quartier de la gare avec la Communauté de Communes, avenir des Terrasses avec la société HLM 3F Normandie. Nous sommes déterminés à poursuivre un développement raisonné loin des exaltés de tous bords.

Jean-Jacques Louvel, pour le groupe

Le Tréport d'abord

Vers quel monde ? Certains dirigeants de ce monde rivalisent de populisme et de décisions qui divisent les citoyens.

Le cheval de bataille récurrent concerne les fonctionnaires et les purges que certains promettent pour rétablir les finances en suivant le modèle américain. Ce qui serait terrible car sans fonctionnaires, il n'y aurait plus d'écoles, plus d'hôpitaux, plus de police ou gendarmerie, plus de services municipaux. La présence des fonctionnaires qu'ils soient nationaux ou territoriaux assure justement l'égalité de tous sur le territoire français. Toutes les institutions ne fonctionnent que grâce à ces fonctionnaires. Pensez-vous que les décisions du conseil municipal seraient suivies d'effet si tout le personnel municipal était réduit ? C'est leur présence qui rend les choses possibles. Tout comme pour l'enseignement, la santé et la sécurité.

Plus que des effets d'annonce répétés à longueur de plateaux télé, intéressons-nous aux programmes électoraux des futurs candidats.

Bon été !

Le Tréport d'abord

18 juin

L'importance du souvenir

La Croix de Guerre décernée à la Ville du Tréport, trône désormais en bonne place dans le hall de la mairie.

C'est à la stèle des aviateurs que les autorités, anciens combattants, élèves du collège, élus du CMJ et jeunes de l'Ancre se sont réunis le 18 juin pour commémorer l'appel du Général de Gaulle. «*Nous sommes réunis pour nous souvenir des cicatrices dont notre ville a été marquée à jamais. Ce sont sept bombardements qui ont touché Le Tréport et ses habitants, des bombardements destructeurs et des bombardements meurtriers*», notait le Maire avant de rappeler que ces destructions ont valu à la Ville du Tréport de se voir décerner la Croix de Guerre par un décret du 11 novembre 1948.

Une réplique de cette croix est apposée depuis de nombreuses années sur le fronton de l'ancienne mairie. Les agents du Centre Technique Municipal en ont récemment réalisé une nouvelle représentation.

Quant à la médaille, elle trône depuis le 18 juin dernier en bonne place. En effet, en compagnie des élus du CMJ, Laurent Jacques a dévoilé le mur du hall de la mairie où est accrochée cette croix, ainsi que la Médaille de Ville Martyre qui lui a été décernée lors du 75^e anniversaire de la libération. Des photos de la Ville détruite complètent ces encadrements que chacun peut voir en poussant la porte de la mairie.



«*Ce souvenir que la Croix de Guerre nous rappelle, ne se limite pas aux sombres années de conflit. C'est un souvenir vivant, qui doit continuer à pousser dans nos esprits et ne jamais faner. Nous comptons, ici au Tréport et dans les communes voisines, plusieurs noms de Résistants qui ont participé à l'Histoire. J'ai une pensée particulière pour l'ensemble des femmes et hommes du territoire qui ont pris part aux combats, aux sabotages ou encore aux vols de munitions. Nombre d'entre eux faisaient partie des Francs-tireurs et Partisans, ce mouvement de résistance intérieure sous l'égide du Parti Communiste Français. Je suis fier de mon appartenance à cette famille politique qui a lutté sans craindre l'ennemi qui se dressait devant elle*», a conclu Laurent Jacques.

